

Ecole élémentaire publique de la Plaine

Informations générales aux familles

Septembre 2020

Cette année, il n'y aura pas de réunion générale de présentation par mesure de sécurité sanitaire.

Je vous invite donc à prendre connaissance des différentes informations suivantes :

Présentation de l'école et de l'équipe :

Les élèves sont répartis en 6 classes : CP, CE1, CE2, CM1, CM1-CM2, CM2.

Il y a 134 élèves : 23 CP, 24 CE1, 24 CE2, 29 CM1 et 34 CM2

Le directeur : M. Civrais (jour de direction le vendredi)

Les enseignants : cp = Mmes Mautref et Levasseur, ce1 = Me Boinot , CE2 = M. Civrais et Me Alibert, CM1 = Me Migaud, CM1-CM2 = Mmes Lamy et Thubin, cm2 = M. Mangin.

Les AVS-AESH = Mmes Rivaud et Rossard.

Interventions pendant l'année scolaire des membres du RASED (Réseau d'aide spécialisé) : Mme Chalon , enseignante spécialisée, et M. Geffard, psychologue.

Le RASED

CONTACT

Pour tout contact avec le personnel du RASED

Adressez-vous à :

École de Coulonges-sur-l'Autize
2, route de Saint-Pompain
79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE
Tél: 05 49 06 16 06

Psychologue de l'Éducation Nationale :

Olivier GEFARD
olivier.geffard@ac-poitiers.fr

Enseignante spécialisée:

Corélie CHALON
*Enseignant chargé de l'aide pédagogique
(maître E)*

Écoles d'Ardin Maternelle et Élémentaire / Coulonges-
sur-L'Autize Maternelle et Élémentaire / Faye-sur-
Ardin / Béceleuf/ Saint-Laurs / Saint-Pompain /
Villiers-en-Plaine Maternelle et Élémentaire / Fenioux

*Toute école peut bénéficier des actions du réseau.
Cependant, des priorités sont définies chaque année
dans les secteurs d'intervention, en fonction
d'indicateurs préalablement analysés.*

AIDER EN RESEAU

Les élèves en difficulté à l'école

Un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (le RASED) est mis en place par l'Éducation Nationale dans les écoles.

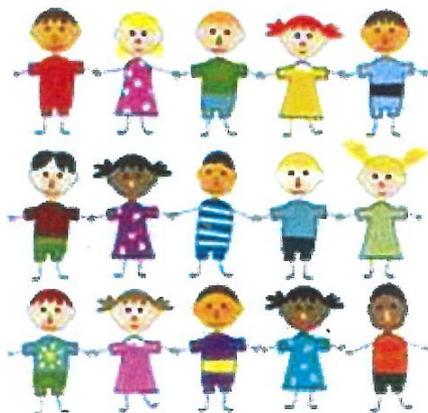


Le réseau est placé sous la responsabilité de Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Parthenay.



Le fonctionnement du réseau implique une collaboration active entre les différents acteurs de l'école, qui sont :

- Le directeur de l'école ;
- Le maître de la classe ;
- Les personnels spécialisés du RASED tels que les Psychologues de l'Éducation Nationale et les enseignants spécialisés (maître E et maître G).



Informations sur le règlement intérieur et fonctionnement de l'école:

Fréquentation et assiduité scolaire :

Il est important de rappeler de respecter les horaires d'entrées et de sorties des élèves, de prévenir de l'absence de son enfant par l'intermédiaire du carnet de liaison, ou par courriel adressé au directeur, et de prendre contact avec le directeur, puis avec l'enseignant dans le cas d'une absence prolongée.

Communication :

Toute demande administrative doit être adressée au directeur. Les courriels sont envoyés à l'adresse académique de l'école : ce.0790591N@ac-poitiers.fr

Le carnet de liaison reste l'outil de communication le plus approprié pour une communication rapide entre les familles et les enseignants.

Documents de rentrée :

Il est très important de remplir correctement les documents de renseignements et d'autorisations du début d'année. Ils sont nécessaires très rapidement pour une bonne gestion administrative de l'école, surtout dans ce contexte de crise sanitaire.

N'oubliez-pas de fournir également une attestation d'assurance (responsabilité civile et sorties scolaires).

Pensez à prévenir le directeur en cas de changements administratifs personnels (adresse, numéro de téléphone, adresse internet, ...) ou de situation (séparation).

Réunions de rentrée :

Cette année, les réunions des classes auront lieu sous certaines conditions :

La réunion avec l'enseignant se fera sous le grand préau. Elle durera 30 minutes. Un seul représentant légal de l'enfant sera accepté. Le masque sera obligatoire. Une solution hydroalcoolique sera à votre disposition. Il faudra respecter au mieux la distanciation d'un mètre.

Lundi 28 septembre :

- 17h00 : classe CM1-CM2 / 17h30 : classe CE2 / 18h00 : classe CM1

Mardi 29 septembre :

- 17h00 : classe de CP / 17h30 : classe de CM2 / 18h00 : classe de CE1

Nos partenaires

- La commune : temps périscolaire et restaurant scolaire, participation financière et humaine au projet d'école.
- Les RPE : un diaporama vous a déjà été envoyé expliquant leurs rôles. (Election le vendredi 09 octobre : nous avons besoin de vous !)
- L'APE : actions permettant d'aider financièrement les sorties scolaires et autres actions (Assemblée générale le 25 septembre)

Santé et sécurité

- Santé :

Le protocole sanitaire est à respecter jusqu'à nouvel ordre.

- Sécurité :

Le plan vigipirate est toujours d'actualité.

Prévention : les écrans

- Voici une présentation de conseils sur le bon usage des écrans, à la maison pour vos enfants

<https://view.genial.ly/5f5f227451337070914dce93/presentation-ecrans-bons-usages-et-dangers>